

# BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

ÉTÉ  
2018

ÉVÈNEMENT

## La Saison Culturelle 2018/2019 dévoilée

GRAND ANGLE

## Une nouvelle phase de concertation

# CONNECTÉS

 VU SUR INSTAGRAM  
@ville\_du\_bouscat



SUIVEZ-NOUS...

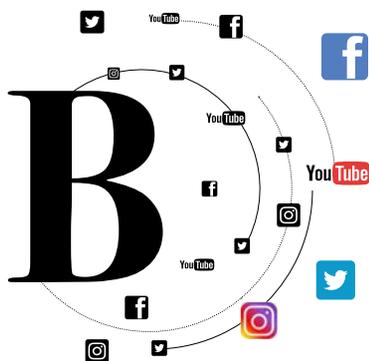
[instagram.com/ville\\_du\\_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)

[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)

[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)

[twitter.com/VilleduBouscat](https://twitter.com/VilleduBouscat)

REJOIGNEZ **Le Bouscat**  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





4 | 5 Actus

6 | 9 Focus

p.6,7 ▶ Mobilité

p.8,9 ▶ La Saison Culturelle  
2018/2019 dévoilée

10 | 11 Grand Angle

▶ Une nouvelle phase  
de concertation

12 Focus

▶ Défilé de mode 2<sup>ème</sup> édition

13 Sport

14 Décryptage

15 Les Quartiers

16 | 17 Rendez-vous

18 Parole d'élus

19 Pratique

#### HÔTEL DE VILLE

Place Gambetta  
33110 Le Bouscat - FRANCE

#### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h - 17h30

- Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72
- E-mail : [contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr](mailto:contact.lebouscat@mairie-le-bouscat.fr)
- Internet : [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

Directeur de la publication : Patrick BOBET

Rédaction : Direction de la Communication

Crédit Photos© : Direction de la Communication  
- François Blasquez - LPO - Cistude Nature - Xavier  
Leclaire - © Sylvain Gripoix - Patricia de Gorstarzu -  
Klein Shark - Association Cistude Nature - Bordeaux  
Métropole/Été Métropolitain

Réalisation et impression :  laplante

 Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.  
Imprimé avec des encres à base végétale.

Le vote du compte administratif d'une commune fait partie de ces rendez-vous saisonniers qui rythment la vie d'une collectivité territoriale. Exercice très formel qui consiste à présenter les résultats d'une année de gestion en évoquant les grandes réalisations qui en sont la traduction visible, il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile et constitue, au même titre que l'examen du budget, l'un des moments essentiels de la vie d'une commune.

Le compte administratif 2017, examiné par l'assemblée délibérante le 26 juin, a pour socle une réalité : une situation financière saine, un niveau de dette par habitant très inférieur aux communes de même strate, des résultats positifs et une capacité d'autofinancement. Il s'est néanmoins inscrit dans un contexte national économique et financier toujours très contraint imposant aux acteurs publics une forte rigueur.

Dans une très responsable approche de la gestion locale, des choix financiers pragmatiques et hiérarchisés sont notamment marqués, en 2017, par cette rigueur budgétaire à nouveau imposée aux services municipaux, par une diminution des dépenses et des charges ou par un développement de nos pratiques éco-responsables génératrices d'économies. En 2017, nous avons pu conjuguer réalisations et projets avec proximité et efficacité du service public. Le cap fixé dans le cadre de notre politique budgétaire reste ambitieux : une ville active et facile, ouverte et juste, sobre et durable. Une ville volontaire mais aussi économe de ses ressources financières.

C'est aussi avec un caractère saisonnier que sont présentés chaque année en début d'été les mutations de notre ville, ses nouveaux équipements et réalisations, ses chantiers et ses projets, dans un dialogue très constructif avec les habitants. Notre réunion du 4 juillet était notamment consacrée aux projets de développement économique originaux qui irriguent désormais notre commune et en renforcent le dynamisme et la spécificité. Dans une commune où la relative exigüité du territoire a pour corollaire une offre foncière limitée en termes de terrains et de locaux disponibles, l'action et l'attractivité économiques impliquent d'abord la mise en œuvre d'une dynamique volontariste, intensive et innovante et l'élaboration de nouveaux outils d'accompagnement des entreprises. Notre schéma de développement économique et le concours du Conseil Local de la Vie Economique permet désormais de mieux catalyser les énergies, de mutualiser les initiatives et d'expérimenter de nouvelles synergies, particulièrement dans les secteurs émergents liés aux technologies numériques ou au développement durable responsable.

Et c'est une nouvelle phase de concertation, présentée dans ce numéro, qui s'ouvrira à la rentrée prochaine. Dans un processus de débat et d'instances thématiques aujourd'hui éprouvé, cette nouvelle étape permettra aux habitants de participer très directement aux projets communaux tout en étant confrontés aux réalités de la gestion territoriale. En illustrant l'adaptation de notre ville aux attentes de ses habitants, cette forme de participation, qui est une constante de notre action municipale, permet de conjuguer et de construire ensemble l'esquisse concertée d'une nouvelle identité pour notre ville. Très belles vacances à tous.

Très fidèlement,

Patrick Bobet,  
Maire du Bouscat  
Vice-Président de Bordeaux-Métropole

## UN ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS...

Cet été, les quatre accueils de loisirs municipaux et les équipes d'animation se mobilisent pour proposer aux enfants de passer des vacances riches en aventures.

Les 3-6 ans de la Chênearaie pourront ainsi voyager dans le temps pour découvrir les légendes et mythologies, la préhistoire, le temps des dinosaures et autres époques plus contemporaines.

Les petits Robinson de Jean Jaurès quant à eux seront immergés dans diverses thématiques comme "les vacances au camping", "une semaine de survie", "départ pour les îles" ou "le safari".

De nombreuses baignades à la piscine ou à la plage, des stages (cuisine, arts du déplacement urbain, arts de la rue, gymnastique yoga, ...), des sorties culturelles (Festart à Libourne) et sportives (BMX, escalade, VTT, tir à l'arc) ponctueront les vacances des enfants. Certains d'entre eux pourront également partir quelques jours en s'inscrivant aux mini-séjours organisés par chaque centre (Sore, Lanton, Carcans Maubuisson ou encore Andernos).



**ACCUEILS  
DE LOISIRS  
3/12 ans**

### INFORMATIONS :

Activités réservées aux enfants inscrits sur les ALSH de la Ville.

Les plannings d'activités sont disponibles sur [Bouscat.fr](http://Bouscat.fr).

## PRÊT DE LISEUSES

L'été approche, partez léger ! La médiathèque, au sein de La Source, met à votre disposition 15 liseuses (si vous avez plus de 18 ans) dont 10 que vous pouvez emprunter gratuitement pour une durée de 3 semaines et 5 en lecture sur place. Il suffit de s'adresser à l'accueil de la médiathèque pour connaître les modalités de prêt. Profitez de la sélection de livres numériques élaborée par les bibliothécaires et n'hésitez pas à les solliciter pour tout renseignement. Ces liseuses mises à votre disposition offrent une large variété de textes et de romans libres de droits tombés dans le domaine public. Vous serez également séduits par leur ergonomie, leur confort de lecture, leur légèreté et le choix des livres proposés. A vos liseuses !



## CLASSE MOBILE : DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES

La Mairie poursuit le développement du numérique dans les écoles élémentaires avec, dès la rentrée 2018, l'équipement de « Classes mobiles » des écoles Jean-Jaurès et Lafon Féline.

Ce dispositif permet aux enseignants de disposer d'un charriot doté d'ordinateurs/tablettes portables raccordés à un tableau numérique et ainsi bénéficier d'une salle multimédias nomade sans changer de lieu. Le déploiement aux écoles du Centre 1 et 2 est prévu pour 2019.



Cet investissement a été retenu par la Ville pour favoriser l'accès au numérique pour les plus jeunes, faciliter la pratique et permettre aux enseignants de s'appuyer sur des supports pédagogiques variés.

## LES PERMANENCES DE FRANCE BÉNÉVOLAT



France Bénévolat est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre au quotidien pour le développement du bénévolat associatif. Depuis 2016 et l'ouverture de la Maison de la vie Associative au sein de La Source, des permanences sont ouvertes une à deux fois par mois pour favoriser la mise en relation des bénévoles avec les associations bouscataises.

Reprise des permanences le 30 Août.

Retrouvez toutes les dates de France Bénévolat sur l'Agenda trimestriel de La Source.

## UN PÉRIMÈTRE DE PROTECTION POUR LES LINÉAIRES COMMERCIAUX

Le 16 décembre 2016, Le Conseil de Bordeaux Métropole a voté la première révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) initialement adopté en 2006. Le PLU3.1 est le principal document d'urbanisme à l'échelle de la Métropole. Il permet d'anticiper, de maîtriser et d'organiser le développement du territoire en fixant les orientations et règles générales d'occupation du sol dans le cadre d'un projet urbain.

Certaines dispositions dites d'urbanisme commercial permettent d'agir sur la géographie du commerce afin de préserver les équilibres et la vocation commerciale de certaines rues en ayant un droit de regard sur les mutations du commerce lors des transactions.



Il s'agit des servitudes de protection des linéaires « Commerce et Artisanat ». Ces dispositions indiquent que les locaux situés au rez-de-chaussée le long des voies et destinés au commerce et à l'artisanat ne peuvent pas faire l'objet d'un changement de destination, excluant ainsi bureaux et services, habitation, industrie, agriculture ou entrepôt. Les nouvelles transactions doivent ainsi faire l'objet d'une Déclaration Préalable de changement de destination auprès du service urbanisme de la ville.

Cette possibilité urbanistique concerne 588 linéaires sur l'ensemble de la métropole. Parmi eux, à la demande de la Ville, figurent 4 secteurs commerçants du Bouscat : **la Barrière du Médoc, la Calypso, le centre-ville et le quartier Ausone.**

## L'ÉCOLE D'ANGLAIS "LES MOTS POUR LE DIRE" UN ENSEIGNEMENT EN V.O. !

L'association bouscataise dispense des ateliers ou cours individuels ou collectifs :

- Enfants (à partir de 2 ans 1/2) et toute leur scolarité
- Adultes (préparation au BULATS, TOEFL, TOEIC)
- Cours pour les professionnels (avec le DIF et le CPF)

Profitez de l'été pour vous initier ou vous perfectionner :

- Stage pour les ados du 9 au 13 juillet
- Stage pour les adultes en juillet
- Stage pour les "minikids" (3 à 6 ans)
- Stage pour les primaires
- Stage de pré- rentrée pour les lycéens

Contact : 06 86 87 14 67  
[www.les-mots-pour-le-dire.org](http://www.les-mots-pour-le-dire.org)



## JEUNES CITOYENS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR ENGAGEMENT

Le 6 avril, 31 jeunes ont été remerciés par Patrick Bobet pour leur action citoyenne sur le territoire, qu'elle soit individuelle ou collective. Leurs actions ont été diverses, telles que l'intervention auprès d'un club sportif, du foyer social éducatif du collège Ausone, du conseil d'administration d'une association (Le Carrousel), ou encore la création de la junior association Kids Code, la participation à la Coopérative jeunesse de services 2017, et des projets citoyens, "jeunes en débat" (Ricochet), et humanitaires (éclaireurs et éclaireuses unionistes de France).

La soirée de remerciements s'est conclue sur la remise d'un diplôme de la Ville, d'un passeport bénévolat et d'une place de spectacle aux choix pour la prochaine saison culturelle.

## LA « TERRASSE DU PATIO », PREMIER ESPACE DE CO-HABITAT DE LA MÉTROPOLE

Le Co-habitat est un concept en plein essor dans les grandes métropoles à mi-chemin entre la colocation et l'espace de travail partagé. Il s'adresse à des entrepreneurs nomades cherchant un lieu combinant espace de travail et logement ponctuel, à des étudiants ayant un projet à développer, à des professionnels en télétravail ou en formation. Le principe est simple : chaque résidant dispose de son espace personnel, avec une chambre privative, et accède à des espaces communs, salon, salle de bains et une cuisine, qu'il partage avec les autres occupants.

En créant « la Terrasse du Patio », premier espace de co-habitat de la Métropole, la ville du Bouscat et l'association Le Patio ont souhaité proposer un service novateur pour accompagner et aider les entrepreneurs et travailleurs de demain en leur facilitant ponctuellement l'accès au logement : souplesse administrative, durée d'occupation allant d'une nuit à plusieurs semaines, tarif attractif... mais aussi et surtout la possibilité de faire des rencontres, de créer des collaborations et de développer leur réseau.

Le Patio : 05 33 48 08 64





# MOBILITÉ

## LE PARTAGE DE LA VOIRIE : UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

L'évolution du paysage urbain ces dernières années au Bouscat, comme sur la Métropole bordelaise, s'est accompagnée de nouveaux aménagements de voirie, les « zones apaisées ». Elles visent à intégrer un mode de déplacement « doux » dans la ville, à favoriser le partage de la voie publique et la sécurité. Le partage de l'espace public repose sur l'entente des différents usagers (automobilistes, piétons, cyclistes) et la bonne compréhension des règles de circulation de ces zones particulières. C'est aussi prendre en compte les besoins spécifiques de chacun pouvant différer selon le mode de déplacement choisi ou non.

### QUELQUES GRANDS PRINCIPES À RETENIR

Il existe différents types de voies en milieu urbain, des voies de déplacements (grands axes) et des voies avec une activité riveraine prédominante, comme dans les centres-ville. C'est le cas au Bouscat où une réflexion globale est menée depuis de nombreuses années sur les aménagements de voirie et les déplacements. Le choix de la Ville a été de retenir des équipements en adéquation avec un contexte urbain à la fois dense et contraint, et permettant de combiner un aménagement de voirie intégré et la sécurité des usagers.

#### Deux types de zones particulières existent au Bouscat :

- Zone 30
- Zone de rencontre

Ces zones répondent à l'évolution de la réglementation conformément au décret du 30 juillet 2008 dont les modifications portent principalement sur l'introduction du **principe de prudence** « du plus fort par rapport au plus faible ».

Article R412-6 du Code de la route :

« le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables ».

#### Les règles de circulation communes aux deux zones sont :

- La généralisation du **double sens cyclable** (sauf disposition différente prise par arrêté).
- La généralisation de la **stricte priorité à droite** (sauf disposition différente prise par arrêté).
- L'obligation aux conducteurs de **céder le passage aux usagers** circulant sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle ils vont s'engager.

### LA ZONE DE RENCONTRE

« Section en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes... ».

Cet aménagement permet pour des voies très étroites de maintenir une circulation apaisée pour les piétons, les deux roues, les voitures et permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et ce, tout en maintenant du stationnement. Les entrées et sorties de la zone sont identifiées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente.

Au Bouscat, les rues Pierre Curie, Gallien et Michelet sont déjà aménagées en zone de rencontre et ce sera le cas prochainement de la rue Bert.



## LE VRAI/FAUX DES ZONES APAISÉES

- 1 - Il n'existe qu'une zone 30 au Bouscat en Centre-Ville  
 Vrai     Faux
- 2 - Un piéton n'a pas le droit de traverser en dehors des zones protégées  
 Vrai     Faux
- 3 - La vitesse limitée dans les zones de rencontre est de 20 km/h  
 Vrai     Faux
- 4 - Le double sens cyclable n'est pas automatique dans les zones 30  
 Vrai     Faux
- 5 - La priorité à droite est forcément signalée par un panneau « Cédez le passage »  
 Vrai     Faux
- 6 - Dans une zone de rencontre, tous les usagers ont les mêmes droits  
 Vrai     Faux

1 - Faux : il existe aujourd'hui 4 zones 30  
2 - Faux : la réglementation autorise un piéton dans les zones 30 à traverser en dehors des zones protégées à condition qu'il manifeste sa volonté de traverser  
3 - Vrai  
4 - Vrai/Faux : Il est généralisé dans les zones 30 sauf indication contraire. Le double-sens cyclable est indiqué sur la voie par un marquage au sol et mentionné sur le panneau « sens interdit » sauf cycliste  
5 - Faux : dans les zones 30, la stricte priorité à droite est généralisée  
6 - Faux : cette zone donne principalement la priorité aux piétons et cyclistes

## RÉPONSES :

## BON À SAVOIR : Le passage piéton

Il peut être matérialisé au sol par des bandes blanches ou un plateau piétonnier.

Cet aménagement est souvent mal connu des usagers de la route et pourtant il s'agit d'une zone prioritaire pour les piétons.

Cependant, au-delà de la courtoisie, c'est une obligation prévue au Code de la route.

Les piétons quant à eux doivent adopter une attitude compréhensible par les autres.



## La ville obtient un prêt de vélos métropolitains "spécial" travaux ligne D

Un dispositif de prêt gratuit de vélos\* spécifique a été mis en place pour les résidents de la Métropole impactés par les travaux d'infrastructures pendant la réalisation des travaux d'extension de la ligne D.

Un périmètre des voies concernées sur les communes de Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines a été défini. Le justificatif de domicile présenté par le résident souhaitant bénéficier d'un prêt de vélo devra donc mentionner l'une de ces voies. Le détail et les modalités de prêt sont disponibles auprès de la Direction des Services techniques de la Ville du Bouscat, 9 Rue Coudol ou au 05 57 22 26 90. Incriptions ouvertes jusqu'au 7 septembre.

\*Dans la limite des vélos attribués pour chaque commune.



# LA SAISON CULTURELLE

2018 / 2019 DÉVOILÉE

Lancement réussi pour la nouvelle saison culturelle du Bouscat le 12 juin dernier à l'Ermitage-Compostelle.

Ce rendez-vous annuel attendu permet de présenter l'ensemble de la programmation culturelle à venir. Ponctué par la musique rafraîchissante du duo Rinri, c'est un programme éclectique et inspirant qui a été dévoilé au public venu en nombre.

Après une saison 2017/2018 qui a connu un vrai succès, cette nouvelle proposition promet encore de beaux moments de théâtre, de danse, de musique et de rencontres.

A vos agendas !

Réouverture de la billetterie :  
3 septembre à l'Ermitage -  
Compostelle et sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

## LE SPECTACLE DANS TOUS SES ÉTATS

Plus de seize spectacles classiques, surprenants, inattendus, inédits sont proposés cette année. De Molière au théâtre de boulevard, de la cérémonie des Molières à Avignon, de la danse urbaine au baroque, ce sont tous les ingrédients du monde du spectacle réunis en une saison qui s'annonce rythmée ! Et ça démarre fort dès le mois d'octobre avec une pièce de théâtre enlevée, « **LA DAME DE CHEZ MAXIM** » et le concert de **PAULINE CROZE** « **NE RIEN FAIRE** ». La suite s'annonce sur le même tempo enchaînant théâtre, musique et danse avec Amphytrion, **LES FAUX BRITISH** (Molière 2016), **THE THREE X**, **TAP FACTORY**, **MUSES**, **CAMILLE LELLOUCHE**, **C'EST ENCORE MIEUX L'APRÈS-MIDI**. Quelques respirations poétiques et mystérieuses dans ce programme avec les performances artistiques des acteurs Tom Novembre et Christophe Malavoy dans « **FAUSSE NOTE** », la voix du contre-ténor **THÉOPHILE ALEXANDRE**, le duo clownesque des « **ROIS VAGABONDS** », l'incroyable histoire vraie « **DES DEUX FRÈRES ET LE LION** » et la pièce « **ADIEU MONSIEUR HAFMANN** » récompensée à quatre reprises lors des Molières 2018.



## « MERCREDIS DES TOUT-PETITS »

Les plus jeunes ont aussi droit à leur saison, avec le programme des « Mercredis des tout-petits » autour de trois rendez-vous de théâtre :



**LA PETITE VESTE DE MARNIE**  
Théâtre du Petit Rien



**LA COLLINE AUX MONTGOLFIÈRES**  
Cie Au P'tit Goût de Pomme



**QUI A CROQUÉ MA POMME ?**  
Scène Libre

## LES AUTRES LIEUX DE LA CULTURE

L'animation culturelle se décline aussi tout au long de l'année à *La Source* à travers des rendez-vous réguliers et des temps forts portés par la Culture, la Maison de la Vie Ecocitoyenne et Associative, et la Médiathèque du Bouscat.

A noter parmi les grands rendez-vous de la rentrée un premier cycle dédié à l'écomobilité notamment avec **L'EXPOSITION « DANS LA FAMILLE ÉCOMOBILE »** et la **PROJECTION DU FILM « VÉLOTOPIA »** suivi mi-octobre par un mois consacré aux **COMMÉMORATIONS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE** autour de conférences, d'expositions, d'un café littéraire et d'un Ciné-Club.

Les associations font elles aussi vivre la culture sur le territoire avec une programmation plurielle : du classique avec **L'ACADÉMIE JEAN-SÉBASTIEN BACH**, de la découverte du spectacle vivant avec les jeunesses musicales de France, des cycles de **CONFÉRENCES DU BOUSCAT INTERNATIONALE**, ou encore les événements organisés par les associations Le Carrousel et Ricochet, entre autres.

Du Jazz à La Source, viendra compléter l'offre musicale, avec deux rendez-vous inédits, le **DUO AIRELLE BESSON** et **VINCENT SEGAL**, et la chanteuse **YANA BIB**.

## 2019, LA MUSIQUE À L'HONNEUR

### L'école de musique municipale fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire

Elle proposera à cette occasion, du 13 au 18 mai, une semaine culturelle surprenante et conviviale, de concerts et de conférences.



De la musique Baroque, classique, en passant par les musiques actuelles et musiques du monde, c'est tous les talents artistiques qui s'exprimeront autour de nombreuses rencontres musicales.

### DUO AIRELLE BESSON & VINCENT SEGAL



**JEUDI 25 AVRIL - 20h30**  
**LA SOURCE - Place Gambetta**  
Réservations : 05 57 22 24 50



### YANA BIB EN DUO



**SAMEDI 2 FÉVRIER - 20h30**  
**LA SOURCE - Place Gambetta**  
Réservations : 05 57 22 24 50



RETROUVEZ L'ENSEMBLE  
DE LA PROGRAMMATION  
CULTURELLE SUR  
BOUSCAT.FR

ET DANS LE GUIDE  
CULTURE/ANIMATION  
2018/2019





# A LA RENTRÉE : UNE NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION

L'exercice de la participation citoyenne se décline au Bouscat depuis de nombreuses années à travers notamment divers outils et instances qui contribuent au dialogue entre les acteurs du territoire. Réunions publiques, réunions de quartier, réunions thématiques, ateliers du quotidien, Agenda 21 municipal... autant de rendez-vous réguliers de cette démarche.

L'équipe municipale s'appuie fréquemment sur les différents dispositifs existants pour améliorer le service rendu aux usagers et, d'une manière générale, pour favoriser une vie locale au plus près des besoins des Bouscatais. Cette action indispensable de démocratie participative se poursuit à travers une nouvelle phase de concertation qui sera lancée dès le mois de septembre.

# LA CONCERTATION

La réunion publique annuelle du 04 juillet dernier était consacrée à la présentation des évolutions urbaines en cours et à venir et aux différents projets liés au développement économique. Elle a été l'occasion également d'annoncer cette nouvelle phase de concertation et d'en préciser les orientations autour de quatre grandes thématiques :

- > Le Développement économique,
- > L'Animation et la Culture,
- > La Vie Sociale,
- > Le Cadre de Vie.

De nombreux sujets sont donc mis en discussion tels que le soutien à l'activité économique et à la création d'entreprise, l'innovation, les animations de la Ville en général, la saison culturelle, la vie associative, la petite enfance, l'accompagnement des seniors, le cadre de vie, les grands projets...

Une large concertation où chacun pourra donner son avis et exprimer ses idées. L'objectif est d'établir un dialogue constructif et concerné sur les différents sujets définis et de recueillir l'avis du plus grand nombre.

## LES OUTILS DE LA CONCERTATION

Un questionnaire sera mis à disposition dès le mois de septembre sur plusieurs sites municipaux et sur le site internet [bouscat.fr](http://bouscat.fr).

Des urnes\* seront installées dans la ville, à la Mairie, La Source et l'Ermitage-Compostelle pour déposer les questionnaires « papier ».

\*Parking Denis, Parc de l'Ermitage,  
Place de la Mairie, Parc Marceau,  
Parc de la Chêneraie, Espace municipal de l'Hippodrome (Le Carrousel),  
Salle de la Filolie et à l'angle des rues Aristide Briand et Théophile Gauthier.

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

**JUILLET 2018** > lancement de la concertation

**SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2018** > collecte des questionnaires

**FÉVRIER 2019** > restitution

Ces thématiques seront également abordées dans le cadre habituel des **Réunions de quartier** organisées de septembre à décembre :

- Quartier Jean-Jaurès/Providence
- Quartier Barrière du Médoc/Marceau
- Quartier Lafon Féline/Champ de courses
- Quartier Centre-ville/Les Ecus



## QUELQUES TEMPS FORTS

- La consultation sur les modes de concertation (2014)
- La définition des quartiers (2015)
- Les Réunions publiques thématiques (entre 2015 et 2017)
  - Les finances,
  - La Métropolisation,
  - Le stationnement ...
- La Co-construction de projet : le Castel d'Andorte (depuis 2015)

## EXEMPLES DE DISPOSITIFS

(instances et outils) de participation existants parmi la cinquantaine recensée

- Le Conseil Local de la Vie Economique
- Le Conseil Local de la Vie Associative
- Le Forum de l'éducation
- Le Conseil de la Petite Enfance
- Le Comité de pilotage Agenda 21
- Les Citoyens vigilants
- La Communication digitale (bornes interactives, site internet, réseaux sociaux,..)
- La Certification Qualiville (enquête de satisfaction)
- L'Évaluation de la Responsabilité Sociétale (Certification RSE AFAQ 26 000)





# DÉFILÉ DE MODE 2<sup>ÈME</sup> EDITION

UNE BELLE CONFIRMATION POUR LES COMMERÇANTS DE L'AXE LIBÉRATION

La nouvelle concession Peugeot-Citroën PSA Retail de l'Avenue de la Libération a pris des airs de « fashion-week » le 17 mai à l'occasion du Défilé de mode organisé par les commerçants de l'axe Libération / Route du Médoc en partenariat avec la ville du Bouscat.

Fort du succès de 2017, les commerçants se sont à nouveau fédérés pour cette deuxième édition avec cette année l'accompagnement de l'association la Ronde des quartiers. Faisant la part belle aux vêtements, accessoires provenant des différentes boutiques, le défilé était aussi l'occasion pour certains professionnels de valoriser leur savoir-faire tels l'esthétique avec la coiffure et la mise en beauté des 80 mannequins d'un soir de tous âges, clients pour la plupart des commerces de l'Avenue.

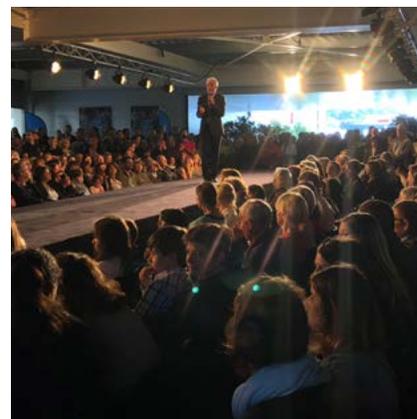
## TOMBOLA, PLUS DE 200 GAGNANTS

Une tombola « spéciale défilé » était organisée le soir même avec plus de 200 lots offerts par les commerces, artisans et professionnels de l'axe Libération.

Un show-room et un cocktail-dégustation ont permis aux autres acteurs économiques participants, artisanat, métiers de bouche, décoration, de faire découvrir leurs produits et services. Plus de 1 000 spectateurs sont venus assister au défilé autour du podium éphémère installé au cœur de la concession et animé par les commerçants eux-mêmes.

Cette édition 2018 a été particulièrement réussie grâce à l'implication et une synergie positive de tous les acteurs associés dans l'organisation. Dans un contexte économique particulier, dû à la période des travaux de la ligne D, les commerçants ont consacré beaucoup de temps à cet événement pour garder le lien avec leur clientèle et faire vivre l'image de commerces de qualité qui confère au Bouscat son identité commerciale historique. L'accompagnement de la Ville s'est également renforcé avec un appui technique fort, de communication et de coordination sur ce défilé et sur les temps d'animations organisés depuis l'automne dernier à la Barrière du Médoc et à la Calypso.

Le groupe de travail prévoit d'ores et déjà une troisième édition du défilé prévue en mai 2019 et prépare les rendez-vous de la rentrée qui débiteront avec une "auberge espagnole" le 14 septembre à la Barrière.



## UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE RECONNUE

L'association « Le Village de la Barrière du Médoc » a été récompensée le 11 juin lors du Trophée des Associations de Commerçants par le 3<sup>ème</sup> prix Junior Association organisé par la Ronde de Gironde. Créée en mars 2017 l'association compte aujourd'hui près de 85 adhérents et mène de nombreuses actions telles que l'organisation d'événements, des animations ponctuelles ou encore des réunions d'informations et de la communication.



Agnès FOSSÉ, conseillère municipale déléguée à l'Action Economique / Foudil BOUDAOUA, président de l'association le Village de la Barrière du Médoc / Bernadette HISCH, conseillère municipale et commerçante membre de l'association.

## HOMMAGE À WILLIAM OVIDE-ETIENNE



L'ancien numéro 8 de l'équipe Rugby Loisir du Bouscat s'est éteint le 4 juin dernier à l'âge de 47 ans après des mois de combat contre la maladie de Charcot.

Ses compagnons d'ovalie avaient organisé un tournoi de Rugby « Le raffut de Charcot » le 2 juin au stade Jean Jaurès pour apporter leur soutien à Will, leur troisième ligne, à sa famille, et à la recherche pour lutter contre cette maladie neurodégénérative.

Une journée qui a connu une formidable mobilisation et qui restera empreinte d'une émotion particulière et du souvenir de William.

## BMX, UNE SAISON DE HAUT VOL !

A la suite de la fusion des comités des anciennes régions, le club a participé à la première édition de la Coupe Nouvelle Aquitaine de BMX rassemblant pas moins de 40 clubs sur trois week-ends de compétitions. Grâce à une forte participation et une progression constante du niveau des pilotes bouscatais, l'USB BMX monte sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium au classement général.

Une performance accompagnée de la qualification de douze pilotes bouscatais pour les Championnats de France BMX 2018.

Le jeune Matt DUBREUIL, quant à lui, défendra les couleurs françaises en catégorie 11 ans aux Championnats du Monde à Baku (Azerbadjian).



### L'AGENDA SPORTIF AOÛT/SEPTEMBRE

#### ► USB AIKIDO NAGINATA

► **Mardi 28 et jeudi 30 Août**

Inscription - *Dojo des Écus*.

Journée portes ouvertes :

Samedi 1<sup>er</sup> septembre.

#### ► USB RUGBY

► **A partir du 1<sup>er</sup> septembre**

Inscription - *Stade Jean JAURES*.

#### ► USB NATATION

► **5 septembre - 10h à 19h**

**6 septembre - 10h à 20h**

Inscription - *à la piscine*.

#### ► USB BMX

► **Mercredi 5 septembre de 14h à 18h**

*Piste des Écus*.

Initiation : A la découverte des sports cyclistes. Contact : [usbbmx@gmail.com](mailto:usbbmx@gmail.com)

#### ► USB JU-JUTSU

► **A partir du 3 septembre**

Inscription - *Dojo des Écus*.

Permanence les lundis et mercredis

de 18h à 21h30.

#### ► USB JUDO

► **Inscriptions en ligne sur le site :**

[judobouscat.fr](http://judobouscat.fr)

Contact : 06 80 72 77 07

#### ► USB KARATÉ

► **3, 4 et 5 septembre de 18h à 20h**

Inscription - *Dojo des Écus*.

#### ► USB FOOTBALL

► **16 juillet de 16h à 19h**

**Septembre de 10h à 12h - 16h à 19h**

**du lundi au vendredi**

Inscription - *Stade des Écus*.

#### ► USB SUBAQUATIQUE

**Pour tous renseignements :**

[info@subaquatique.com](mailto:info@subaquatique.com)

#### ► USB ESCRIME

► **Mercredi 12 septembre - 16h à 20h**

**Vendredi 14 septembre - 18h à 22h**

**Samedi 15 septembre - 10 à 17h**

Journées portes ouvertes :

Inscription - *Complexe Jehan Buhan*.

#### ► USB TENNIS DE TABLE

► **Mercredi 5 septembre - 17h à 18h30**

**Pour les enfants - 18h30 à 22h**

Inscription.

#### ► USB TIR À L'ARC

► **Mercredis 12 et 19 septembre**

**15h à 19h**

Journées portes ouvertes :

Inscription - *Complexe Jehan Buhan*.

#### ► USB BASKET

► **Mercredi 5 septembre**

Inscription - *Salle Gaston TOUYA*.

#### ► USB BOXE

► **A partir du 3 septembre**

**Du lundi au vendredi - 17h à 20h**

Inscription - *Salle Jean Martial*.

#### ► USB LUTTE

► **Mercredi 5 septembre**

**à partir de 19h**

Inscription - *Complexe Jean Martial*.

#### ► USB MUSCULATION

► **A partir du 20 août**

**Du lundi au vendredi - 17h à 20h**

Inscription - *Complexe Jean Martial*.

#### ► USB GYMNASTIQUE

► **A partir du 16 août**

**jusqu'au 3 septembre**

**Du lundi au vendredi - 16h à 19h**

Inscription - *Salle Bernard de la Filolie*.

#### ► USB TENNIS

**Pour tous renseignements :**

[www.usbouscat-tennis.fr](http://www.usbouscat-tennis.fr)

# DÉCRYPTAGE

## APPEL À CANDIDATURE « TROTTOIRS VIVANTS »

La Ville du Bouscat, en partenariat avec Bordeaux Métropole, poursuit son action de renforcement et de préservation de la biodiversité en Ville à travers l'opération « Trottoirs vivants », inscrite à l'Acte 2 de l'Agenda 21.

La Loi pour la Transition énergétique et la Croissance verte du 17 août 2015 interdit l'utilisation des pesticides sur le domaine public (trottoir et espace vert). Par cette nouvelle réglementation, les pratiques d'entretien vont être modifiées dans le sens d'une plus grande végétalisation des rues, pour réduire le désherbage mécanique et proposer aux habitants un cadre de vie favorisant la biodiversité, la réduction des pollutions et une nouvelle approche de la nature en ville.

Afin d'impliquer les Bouscatais dans cette démarche, la Ville lance un appel à candidature pour fleurir les trottoirs et pieds de mur et procédera également au recensement des plantations existantes.



## COMMENT Y PARTICIPER ?

En répondant à l'appel à candidature disponible sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr) et au repérage des plantations existantes lancé par la Ville du Bouscat jusqu'au 27 juillet 2018.

Les habitants porteurs d'un projet de végétalisation, pourront fleurir leur trottoir selon trois principes :

- La plantation en fosse
- La plantation en pleine terre
- L'ensemencement des pieds de mur

Les candidats retenus seront informés au plus tard à la fin du mois de septembre pour une mise en œuvre à l'automne sous réserve des conditions des faisabilités techniques et dans la limite du nombre de projets retenus (50) pour l'année 2018. Les candidatures peuvent se faire à titre individuel ou collectif (rue). La Ville remettra une charte de végétalisation, un flyer et un sticker de signalisation ainsi que des graines à planter et une liste de végétaux conseillés.

## L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE ÉVOLUE

La protection de la santé des individus, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles constituent pour la Ville du Bouscat des responsabilités essentielles. Dans le cadre de sa politique de développement durable, et l'acte 2 de son Agenda21, la Ville a inscrit cette action, dans un grand projet appelé « Milieux Préservés » qui vise à 100% des espaces verts en entretien écologique.

Le cimetière fait donc l'objet d'une gestion écologique depuis le premier trimestre 2018, par différentes méthodes d'entretien :



- Arrachage mécanique des herbes indésirables (manuel, thermique ou par raclement).
- Mise en place d'une zone expérimentale de 700 m<sup>2</sup> sur laquelle l'enherbement, le fleurissement seront favorisés, par :
  - Semis de gazon dans les allées sélectionnées, par une composition de 5 graminées à végétalisation lente.
  - Fleurissement du dos des tombes, sur de petites surfaces bien délimitées, par une sélection de 29 vérités dont une sélection de fleurs courtes colorisant progressivement l'espace, accompagnant ainsi la végétation spontanée.

Ces mélanges « spécial cimetière » sont adaptés aux conditions extrêmes de ces sites (piétinement, sécheresse, croissance lente mais stabilisant le sol). Cette zone, pour l'instant expérimentale, sera étendue si les résultats sont positifs.



# LES QUARTIERS

## ERMITAGE/CENTRE VILLE



### Un rucher en ville

Installé au cœur du parc depuis 2009, le rucher du parc de l'Ermitage ne comptait alors qu'une seule ruche. Il faisait partie d'un programme « expérimental » et pédagogique animé par un apiculteur professionnel dans le cadre de l'Agenda 21 municipal.

Depuis le rucher a bien évolué ! La démarche de préservation de la biodiversité reste la même mais ce sont désormais 10 ruches qui le composent. L'entretien et l'animation ont été confiés par la Ville et par convention à l'association des "Ruches du Petit Bois" qui veille activement à la bonne santé des abeilles. Chaque année des classes des écoles du Centre participent à des sessions "découverte" et viennent au parc de l'Ermitage vivre un moment privilégié au rucher. Investis, passionnés, les membres de l'association ont permis, grâce à leur travail, le maintien du rucher en centre-ville.

Les abeilles nécessitent un soin permanent de mars à octobre et une surveillance pendant l'hivernage. Ce sont 60 kg de miel "toutes fleurs" qui ont été récoltés cette année par la vingtaine de membres qui œuvrent aujourd'hui au sein de l'association. Le parc de l'Ermitage offre le gîte et le couvert à ces abeilles grâce à de nombreuses plantations mellifères présentes.

Le rucher rencontre toujours un vif succès auprès du public notamment à l'occasion de la Fête des Jardins où cette année les amateurs ont pu déguster le précieux nectar. L'association est ouverte aux apiculteurs amateurs et à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer les équipes de bénévoles !

Contact : [yvgar@hotmail.fr](mailto:yvgar@hotmail.fr)



### Le Conseil citoyen intercommunal du Champ de courses fête ses 3 ans !

Depuis septembre 2015, une dizaine de résidents du quartier Hippodrome constitue le collège habitants du Conseil citoyen. Cette instance répond à une obligation légale « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ». Le quartier prioritaire Champ de courses, regroupe trois résidences, soit environ 1 000 habitants. Mais le Conseil citoyen c'est avant tout :

Une philosophie partagée : se mobiliser pour améliorer la vie de ses voisins et se proposer comme l'interface entre les habitants et les acteurs institutionnels et associatifs (ville, bailleur, préfecture, le Carrousel) afin de projeter ensemble l'avenir du quartier.

En octobre dernier, le groupe a conduit l'actualisation du "diagnostic en marchant", cette déambulation à laquelle a participé une trentaine de partenaires a permis de relever points positifs et axes d'amélioration.

L'objectif collectif est de contribuer à ce que les habitants des différentes résidences se connaissent et partagent davantage lors de moments conviviaux.

Les idées ne manquent pas, et le groupe prévoit l'organisation d'olympiades inter-résidences en septembre 2018 ouvertes aux petits comme aux grands.

Ils apportent aussi leur soutien aux initiatives des volontaires d'Unicité en s'associant au travail de sensibilisation des locataires à une gestion citoyenne et responsable de leurs déchets.

Pour en savoir plus et/ou les rejoindre, n'hésitez pas à les contacter [leconseilcitoyen@gmail.com](mailto:leconseilcitoyen@gmail.com)

# RENDEZ-VOUS

**12 JUILLET**

ÉTÉ MÉTROPOLITAIN

Rivières urbaines

► JEUDI - 18H

Circuit.



**13 JUILLET**

Feu d'artifice

► VENDREDI - 19H

Stade des Écus.

**17 AOÛT**

ÉTÉ MÉTROPOLITAIN

Rivières urbaines

► VENDREDI - 18H À 20H

Circuit de Bordeaux au Bouscat.

Gratuit sur réservation.

**24 AOÛT**

ÉTÉ MÉTROPOLITAIN

Au pied de l'arbre

► VENDREDI - 14H30

Parc Marceau.

**5 SEPTEMBRE**

Point Info Energie

► MERCREDI - 13H30

La Source.

**5 SEPTEMBRE**

TBM au Bouscat

► MERCREDI - 14H30/17H

Rue Émile Zola, en face de la Poste. Venez rencontrer les conseillers en mobilité.

**13 JUILLET**  
**FEU D'ARTIFICE**  
CONCERT / BAL  
RESTAURATION SUR PLACE

19h - Stade des ÉCUS  
Entrée libre

**8 SEPTEMBRE**

Forum des associations

► SAMEDI - 10H

Ermitage Compostelle.



Samedi 8 septembre  
10h/13h - Ermitage-Compostelle



**8 SEPTEMBRE**

Repas de rues

► SAMEDI - en soirée

Dans la ville.

**12 SEPTEMBRE**

Apéritif musical de rentrée

Animation seniors

► MERCREDI - 18H

La Source.



**15 SEPTEMBRE**

SORTIE "Traces et indices des animaux du Bois du Bouscat"

► SAMEDI - 14H

Bois du Bouscat



**15 AU 22**

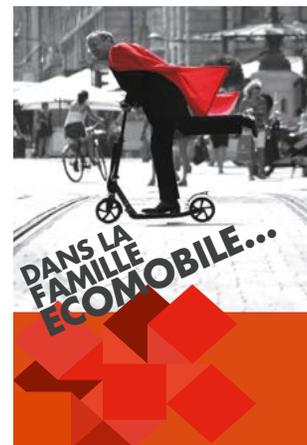
**SEPTEMBRE**

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Exposition et Quizz

« Dans la famille Ecomobile »

La Source.



**15 AU 29**

**SEPTEMBRE**

Exposition

La matière et la couleur

La Source.





Renseignements et inscriptions  
05 57 22 26 18 / [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

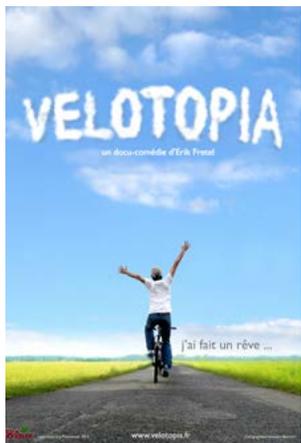


## 20 SEPTEMBRE

SEMAINE DE LA MOBILITÉ  
Soirée film/ débat « VELOTOPIA »

► JEUDI - 18H30

La Source.



## 22 SEPTEMBRE

« Les chauves-souris,  
reines de la nuit »

► SAMEDI - 18H

Parc Marceau.



## 23 SEPTEMBRE

Vide-greniers

► DIMANCHE

Rue Baudin.



DÈS LA RENTRÉE,  
retrouvez tous vos  
guides pratiques :



RETROUVEZ L'AGENDA DE LA SOURCE sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

## L'AGENDA du trimestre

2018  
JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE



**la source**

MEDIATHEQUE • MAISON DE LA VIE ECOCITOYENNE • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Fête de la musique a enrichi sa partition !

Le 21 juin, c'est une tradition, de nombreux bouscatais fêtent l'été et la musique le premier jour du solstice. Cette invitation à découvrir, à partager et à danser était à nouveau placée sous le signe de la diversité des expressions musicales, celles qui font aussi vivre notre ville et contribuent à en faire sa richesse.

Orchestrée par des services municipaux impliqués et appliqués, cette belle fête populaire proposait une palette de couleurs musicales, dans la convivialité et le partage, aux rythmes d'une ambiance toujours chaleureuse et festive. La Fête de la musique est en effet devenue une institution qui continue de résonner et d'embraser le décor très arboré du parc de la Chêneraie. Diversifié dans sa programmation, cet évènement attendu qui connaît, chaque année, un très beau succès, donne notamment l'occasion aux élèves, professeurs et ensembles de l'école municipale de musique d'exprimer leur art et leur passion.

Dans le cadre d'un appel à talents organisé par la commune en amont de cette manifestation, plusieurs musiciens et groupes bouscatais ont également été sélectionnés pour jouer sur la scène de la Chêneraie, avec beaucoup de réussite, une très belle reconnaissance et un réel engouement d'un public musicien avant d'être mélomane. La fête de la musique célèbre ainsi au Bouscat, chaque début d'été, la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des expériences et des initiatives musicales.

De nombreuses associations bouscатаises participent, chaque année, à ce rendez-vous en apportant un précieux concours dans l'organisation et la gestion de cette manifestation, ayant aujourd'hui en charge collectivement l'ensemble de la restauration. Par leur présence et leur implication, avec un important travail préalable de préparation, elles sont aussi l'une des clés de la réussite et de la convivialité de l'évènement. L'énergie de tous ceux qui se mobilisent apporte à cette soirée encore exceptionnelle sa part fondamentale de spontanéité.

L'ambiance de l'édition 2018 de la Fête de la Musique était aussi champêtre et familiale sur les pelouses et dans les allées d'un parc éclairées par la façade illuminée du Castel d'Andorte puis transformées, en fin de soirée, en piste de danse. Un très beau millésime !

### Liste « Réveillons Le Bouscat »

Lors du dernier Conseil Municipal du 27 Mars 2018, le Maire nous annonce mener une réflexion qui pourrait aboutir à la fermeture de la piscine du Bouscat au public. Elle serait consacrée uniquement aux scolaires et aux clubs. Cette piscine, très fréquentée par les familles, est indispensable au bien être des Bouscatais.

Par manque d'investissement depuis sa construction, son état se dégrade. Or, la pénurie de piscines publiques dans le Grand Bordeaux est connue de tous. Un plan piscine de plusieurs millions d'euros a donc été créé par Bordeaux Métropole. Mais le Maire, Vice Président aux Finances de Bordeaux Métropole, n'y a pas intégré notre piscine, nous privant ainsi de cette belle opportunité.

En revanche, les horodateurs eux, ont la cote : 700 000 € sont budgétisés cette année pour leur acquisition, alors que leur installation a été reportée! *Claire LAYAN*

### Liste « Bousc'Avenir le pari citoyen »

**Métropole et Qualité de vie ;** La Métropole devait être une opportunité. Cette « zone » définie par 28 communes girondines, devait devenir un territoire à Haute qualité de vie. La Métropolisation est un projet politique de grande ampleur qui vise à rendre un service public de qualité aux habitants de l'agglomération et dont l'un des objectifs est de maintenir « la proximité ». On y gagne quoi ? ; l'efficacité du service public ?, la simplicité, les économies d'échelles, la rationalisation des dépenses publiques, un meilleur partage des missions, un maintien de la proximité ???? Rien de tout cela n'est convaincant ! loin de là ! La métropolisation est peut-être convaincante sur le plan économique, mais elle ne fait pas « Société » ! et l'on observe une fracture spatiale et sociale. Les « Bouscatais », ces citoyens « heureux », voient une dégradation de leur cadre de vie. La Qualité de vie s'altère. Nos mobilités sont réduites, nos lycées saturés, nos enfants ne peuvent plus se loger, on ne peut plus se garer, circuler, respirer les « pollutions » s'installent ; sonores, aériennes et visuelles », nos stades ne sont pas entretenus régulièrement, notre piscine est menacée, nos associations... Et que dire de notre gouvernance qui commence à être phagocytée par les obédiences Bordelaises ! Le BOUSCAT ; Le village où il fait (sait) bon vivre « ?... *Jean-Bernard MARCERON*

### Liste « Ensemble pour Le Bouscat »

**RESISTER** - En instaurant en 2013 le 27 mai comme Journée nationale de la Résistance, le législateur français a voulu célébrer la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean MOULIN.

Les communistes bouscatais, accompagnés par certains camarades socialistes et gaullistes, commémorent depuis 2014 cet instant historique de lutte et d'union nationale comme ils célèbrent l'appel à la résistance du 17 juin 1940 à Gradignan de Charles TILLON, futur Chef des Francs-Tireurs et Partisans, et l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle considéré comme le texte fondateur de la Résistance française. Ces célébrations ne sont pas seulement des moments d'union et de souvenir. Elles constituent aussi des sources d'inspiration pour les combats contemporains. Les résistants de 1943 (organisations de la Résistance, centrales syndicales et partis politiques groupés au sein du CNR) avaient une vision claire de l'avenir de leur pays en proposant à la Nation française un programme d'action connu sous le nom magnifique « Les jours heureux ». Ce programme du CNR posait les bases du modèle social français, notamment par la mise en œuvre d'un plan complet de Sécurité Sociale.

Ces femmes et ces hommes remarquables souhaitaient l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

Ces combats sont toujours d'actualité à l'heure où « le gouvernement des riches » d'Emmanuel MACRON s'écarte toujours plus de l'esprit du CNR. RESISTER et PROPOSER, c'est ce que nous continuerons de faire tant au plan national qu'au sein de nos Communes. C'est la meilleure façon d'honorer les résistants du CNR. *Patrick ALVAREZ*



## CET ÉTÉ, COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !

Le mercredi 20 juin, les spécialistes de l'EID (établissement Interdépartemental pour la Démoustication) et de l'éco-site du Bourgaill avaient rendez-vous avec les Bouscatais pour un "Atelier du quotidien" organisé par la Ville consacré aux moustiques. En préambule, il a été rappelé qu'aujourd'hui il s'agit d'un phénomène national qui dépasse largement les frontières du Bouscat. C'est le département et la préfecture qui ont compétence sur le sujet à l'échelle locale. Quelques nuances ont été apportées concernant notamment le moustique tigre et le moustique commun. En effet, la principale nuisance au quotidien provient du second, le moustique tigre, lui, fait l'objet d'une surveillance sanitaire accrue même si à ce jour aucun cas autochtone de transmission de maladies n'a été identifié et aucune épidémie n'existe aujourd'hui en France Métropolitaine.

Cependant la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques et les nuisances du moustique en général. Il n'existe pas de solutions miracles mais quelques gestes essentiels à adopter :

### Les bons gestes :

- Vider ou renouveler une fois par semaine les coupelles et les dessous de pots de fleurs ou les remplir de sable.
- Jeter ou ranger à l'abri les objets ou récipients pouvant contenir de l'eau.
- Couvrir les réservoirs d'eau pluviale.
- Nettoyer régulièrement les gouttières et les regards en vérifiant leur bon écoulement.

- Valoriser les déchets verts dans un composteur plutôt que les laisser stagner à l'air libre.
- Eviter les dépôts sauvages de déchets.
- Mettre des poissons dans les bassins d'ornement car ils se nourrissent des larves.
- Comblent les fosses septiques et fosses vidangeables non fonctionnelles ou obturer les accès.
- Pour les vides-sanitaires des constructions neuves : faire une pente régulière convergeant vers un point bas avec exutoire vers l'extérieur. Ne pas oublier de combler les dépressions qui bordent les fondations.
- Installer des moustiquaires.
- Limiter l'arrosage.
- Entretien son jardin : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.
- Appliquer sur la peau des produits anti-moustiques. Des précautions quant au choix des produits sont à respecter notamment chez l'enfant et la femme enceinte.

Retrouvez tous les conseils et informations sur le moustique tigre sur : [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)



## DES VACANCES SERENES ? PROFITEZ DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

En cas d'absence courte ou prolongée de votre domicile, vous pouvez signaler dès à présent vos dates de congés auprès du Commissariat de police du Bouscat. La police nationale vérifiera lors de ses rondes régulières qu'aucune intrusion ou effraction n'a été commise.

Dernières précautions avant votre départ : N'indiquez pas vos dates de départ en vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

Veillez à ce que votre boîte aux lettres ne déborde pas (en permettant à un voisin de lever régulièrement le courrier ou en apposant un autocollant "stop pub").

Vérifiez la fermeture correcte de vos portes, fenêtres et volets. Enfin, évitez si possible de laisser de grosses sommes d'argent ou des objets de valeur dans votre habitation ou déposez-les en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les plus sensibles.

Concernant votre véhicule : Veillez à ne laisser aucun objet de valeur visible, verrouillez systématiquement vos portes et relevez vos vitres même pour une absence de courte durée. Songez à bien rabattre vos rétroviseurs et à vous garer sur des emplacements adaptés.

## HORAIRES DE LA PISCINE MUNICIPALE DU 9 JUILLET AU 12 AOÛT

Mardi/Mercredi/Judi/Vendredi :  
9h à 19h

Samedi : 9h/13h - 14h/19h

Dimanche : 9h/13h - 14h/18h

Fermeture le lundi et jour férié.

La piscine municipale sera fermée pour travaux d'entretien du 13 août au 9 septembre.

## RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte sera assurée au mois de juillet et reprendra au mois de septembre.

Au mois d'août vous pouvez déposer vos déchets verts dans la déchèterie la plus proche.

A consulter sur [bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr)



# RÉOUVERTURE DE LA BILLETTERIE

Lundi 3 septembre

ERMITAGE-COMPOSTELLE

Spectacles - Animations  
Conférences - Expositions

**GUIDE**  
Culture Animation | 2018/2019

